

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : Nouveau plan de financement pour les travaux de mise en valeur du le petit patrimoine communal

Séance du 28 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-huit octobre, à dix-huit heures, en raison du couvre-feu national, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle de communale polyvalente d'Hostiaz de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-et-un octobre deux mille vingt.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 22

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, -, Jean-Michel CYVOCT, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER,

Membres absents excusés avec pouvoir : 6 Gérard CHAPUIS (pouvoir à Mme Nicole ROSIER), Humbert CRETIER (pouvoir à M. Joël BERGEOT), Jacques DRHOUIIN (pouvoir à Mme Karine LIEVIN), Maria GUILLERMET (pouvoir à M. Philippe EMIN), Stéphane LYAUDET (pouvoir à M. Patrick GENOD), Karine VANDERME (pouvoir à M. Alexandre LALLEMENT)

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1 Sonia ZANI

Secrétaire de séance : Madame Jessie MARIN.

22 présents, 6 pouvoirs, soit 28 votants.

Monsieur le Maire rappelle sa délibération du 30 septembre 2020 relative à l'élaboration d'un programme de mise en valeur du petit patrimoine.

Il rappelle que les interventions programmées comprennent

- ↳ La réfection de la toiture du four du Dergis Michaud
- ↳ La réfection de la toiture du four et du travail du Dergis Sainte-Anne
- ↳ La réfection de la toiture du four du Genevray
- ↳ La réfection de la voûte du four de Lacoux
- ↳ Par ailleurs, dans la continuité des travaux de réfection du plancher de l'église de Lacoux est prévue la reprise de la voûte du bâtiment.

pour un montant total de 54 853,13 € HT.

Il précise que pour la réalisation de ces travaux la commune peut solliciter l'aide du Conseil départemental dans le cadre du soutien à l'investissement territorial 2021, l'aide de la Région Rhône-Alpes dans le cadre du Bonus Relance et l'aide de l'Etat dans le cadre de la DETR.

Le nouveau plan de financement prévisionnel d'établit donc comme suit :

dépenses		HT	recettes		
four du Dergis Michaud		15 482,42 €	Etat DETR	7 427,56 €	13,54 %
four du Dergis Ste Anne		9 288,16 €	Région (Bonus Relance)	20 000,00 €	36,46 %
travail Dergis Ste Anne		1 955,09 €	Département (dotation territoriale)	16 455,94 €	30,00 %
four du Genevray		9 729,50 €			
four de Lacoux		9 921,16 €			
voute église de Lacoux		8 476,80 €	autofinancement	10 970,63 €	20,00 %
TOTAL		54 853,13 €	TOTAL	54 853,13 €	100%

Ceci étant exposé et vu l'avis favorable de la commission finances en date du 19 octobre 2020, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à lancer le programme de travaux sur le petit patrimoine tel que ci-avant proposé et de l'autoriser à solliciter le Conseil départemental, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Etat pour le financement desdits travaux.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **VALIDE** le programme de travaux sur le petit patrimoine tel que proposé ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter l'aide du Conseil départemental de l'Ain, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Etat pour financer ce programme de travaux ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations



Le Maire

Philippe EMIN